

CTSD du 16 octobre 2012 : bilan de rentrée écoles/collèges.

Bilan écoles/1er degré

Le Dasen nous fait part des indicateurs classiques de rentrée :

- baisse de 586 élèves par rapport à la rentrée 2011.

Nous avons fait remarquer que le département a perdu, lors de la dernière carte scolaire, 48 postes de PE. A chacun d'en établir la conclusion ! Par ailleurs, il nous rappelle la baisse de 3044 élèves entre les rentrées 2001/2012, soit une baisse de 7,4% des effectifs. Nous lui faisons remarquer que cette baisse n'est pas liée à la seule démographie mais surtout à la politique restrictive d'accueil des – de 3 ans (-1416 élèves entre 2001 et 2012).

Situation de l'enseignement spécialisé :

Une grande majorité des CLIS est à 12 élèves. Soit le maximum autorisé par la circulaire de 2009. Par ailleurs, nous constatons que de nombreux élèves restent maintenus en CLIS faute de places disponibles en ULIS et IME. Nous soulignons la situation insupportable de nombreux élèves en attente... dont certains pour la deuxième année. Des élèves de 14 ans vont côtoyer des élèves de 6 ans !

Sud Education réitère une demande d'éléments chiffrés (effectifs des CLIS ; nombre d'élèves en attente ; encadrement AVS...) et la nécessité d'une table ronde entre tous les partenaires de l'enseignement spécialisé (Agence régionale de la santé, Conseil Général, l'Inspection Académique, associations des parents d'élèves...). Seule cette table ronde pourrait recenser, dans la transparence, tous les indicateurs et permettre de cibler les besoins urgents de ce secteur en crise !

Recherche de psychologues scolaires...

3 postes vacants et un congé maladie non remplacé déstabilisent totalement quelques secteurs du département. Pour y faire face, l'administration priorise le traitement des dossiers MDA (orientation dossiers ex-MDPH) et CDO (orientation SEGPA). Quelques collègues vont se voir attribuer les secteurs non pourvus, dans un **cadre momentané**. Seul un aménagement des secteurs du BEC sud est planifié. Pour seule compensation, les collègues n'interviendront plus aux commissions pluri-disciplinaires.

Sud Education revendique des frais de déplacement à la hauteur des déplacements et avec une régularisation rapide ; des ordres de mission permanents ; de planifier des ESS sur le temps scolaire ce qui nécessite d'organiser le remplacement des enseignants des classes concernées. Le DASEN ne nous a pas apporté de réponse... négative !

L'administration devrait lister chez les personnels, ceux pouvant effectuer la formation de psychologue ou assurer les fonctions. Ce qui devrait passer par une vaste campagne d'information et... d'assurance pour des RASED confortés et pérennes.

Nous avons demandé que la publication du calendrier MDA (ex-MDPH) soit effectuée le plus rapidement possible.

Bilan collèges

Stabilité des effectifs sur les 4 dernières années. Soit pour cette rentrée + 127 élèves et un retrait de 32 postes ! Cherchez l'erreur !

Malgré des créations d'ULIS ces dernières années, toutes les ULIS du département sont au-delà des recommandations officielles de 10 élèves par structure. Ce qui légitime et renforce notre

demande de table ronde !

Un travail de conversion des contrats aidés (droit privé) en contrats AED (droit public) s'opère. Ce qui assure une possibilité de contrat d'une durée de 6 ans maximum.

Dans le cadre d'une dotation départementale, 6,6 ETP (emploi temps plein) seront répartis entre différents collèges de la Manche :

- 2 ETP pour les 4 collèges suivants : Bréhal, Avranches Challemel, St Jean Daye et St Sauveur le Vicomte. Soit 0,50 par établissement.
- 1 ETP pour les 5 collèges suivants : Cherbourg Ferronay, Les Pieux, Montmartin, Tessy sur Vire et Valognes. Soit 0,20 par établissement.
- 0,50 ETP pour chacun des 4 collèges internat de la Manche.
- 1 ETP pour St Sauveur Lendelin (pour pallier à l'absence de CPE!?)
- 0,10 ETP pour les 4 collèges suivants : La Haye du Puits, Périers, St Clair sur Elle et Villedieu.
- 0,20 ETP pour le collège de Mortain

Postes Primo-arrivants.

Dans le cadre d'une [nouvelle circulaire du 2 octobre 2012](#), le DASEN rédige une circulaire départementale afin de redéfinir des types d'interventions dans le premier et second degré. Dans les collèges en milieu rural, la prise en charge des primo-arrivants serait effectuée par des dotations HSE. En zone urbaine, il serait envisagé des regroupements des élèves dans le cadre des interventions CLIN.

Sud Education demande que ces changements n'affectent en aucun cas les parcours d'intégration en cours pour l'ensemble des élèves concernés.

Florence Alborino et Hervé Jubin,
représentants de Sud Education Manche au CTSD du 16/10/2012.